

---

**Colloque inter Réseaux Thématiques de l'Association  
Française de Sociologie**

RT 23 « Travail, activité, technique » et RT41 « Corps, techniques, société »

**Le corps de la maladresse**  
**Appel à communication**



## **Argumentaire**

« La maladresse, rien ne peut nous être plus familier », ainsi commence un fameux article d'Henri Wallon publié en 1928. L'expérience de la maladresse est un fait ordinaire, voire quotidien : elle est la norme du geste plus que son anormalité. « La maladresse, c'est l'imperfection habituelle des mouvements », précise en effet Wallon. Elle est moins liée à l'incapacité qu'à l'inattention ou à la fatigue. Il s'agit d'une sorte de rupture inattendue dans l'agencement d'actions routinières. Dans cette perspective, la maladresse manifeste un rapport ambigu à ses antonymes. Elle est à la fois une embûche de l'habileté, la révélation de son manque, voire sa condition de possibilité. L'idée de maladresse laisse également supposer que l'habileté ne serait pas la simple détention d'un savoir-faire, mais plutôt la capacité à mobiliser ce savoir-faire contre un désordre du mouvement qui guette tout geste intentionnel. La maladresse est donc une incapacité à résister à une mollesse corporelle qui est en même temps congénitale, morale et accidentelle. Cette ambiguïté de la maladresse est présente dans toutes les représentations que l'on a de cette notion : la maladresse est à la fois un caractère inné d'un individu (« il est maladroit ») et un événement auquel il est confronté (« il s'agit d'une maladresse »).

Cette notion issue du sens commun a fait l'objet d'une conceptualisation élaborée en psychologie et en sciences de l'éducation, aboutissant aux nosographies de la dyspraxie comme trouble de l'apprentissage (Jumel, 2015). Elle demeure néanmoins aux marges des travaux en sciences sociales sur le travail, l'activité ou plus généralement le corps. C'est d'ailleurs probablement pour son caractère de concept tout à la fois moral et psycho-physiologique que les sciences sociales l'ont longtemps délaissé, y percevant une forme de biologisation des normes sociales (Berthelot et al., 1985). L'idée de maladresse est en effet mobilisée à la fin du XIXe siècle dans des discours comme ceux de l'anthropologie physique et de l'anthropologie criminelle en quête de critères congénitaux pour identifier les inclinations morales des individus, voire des groupes culturels et sociaux (Milicia, 2018). À la même époque, l'identification nosographique de la maladresse s'inscrit dans une lecture biomédicale de l'anormalité (Foucault, 1999).

Si depuis quatre décennies le corps est revenu au cœur des recherches en sciences sociales, la question de l'entrecroisement du biologique et du social, que les travaux séminaux de Marcel Mauss (1936) avaient identifiée, demeure un chantier ouvert. Dans cette perspective, réinvestir l'idée de maladresse ne signifie plus réduire le moral et le social au congénital, mais plutôt enraciner dans les corps une problématique qui engage à la fois les gestes et les attitudes dans leur polysémie corporelle, verbale, et relationnelle. C'est afin d'interroger le potentiel heuristique de ce terme de sens commun que la journée d'étude souhaite convier des chercheurs en sciences sociales ayant enquêté sur le corps, le travail, la technique et l'activité à chercher dans leurs données des traces de maladresses.

Pour cela nous invitons les contributeurs à travailler ce concept à l'aune de trois groupes de questions :

### **Maladresse et habitus**

La maladresse est souvent pensée comme l'antonyme de l'habileté, de la maîtrise ou du tour de main, mais cette image demeure vague quant à sa temporalité. La maladresse est-elle

un passage obligé de l'acquisition d'une technicité ou au contraire est-elle l'effet de sa détérioration ? Autrement dit, on serait maladroit en attendant de devenir habile ou on deviendrait maladroit en perdant provisoirement ou définitivement l'habileté. Cela permet de décliner la question de la maladresse autour du rapport entre technicités et âges. La maladresse est-elle la nature propre de l'apprenti par son incapacité à prêter attention à l'ensemble des composantes du geste ? Elle est au contraire le propre de l'expert exposé à l'inattention de l'automatisme ? ou est-elle le caractère spécifique de l'ancien dont les mouvements peuvent être usés ?

De nouveau il ne s'agit pas de donner une réponse à ces questions, mais de prendre au sérieux cette polysémie. L'identification de la maladresse semble dépendre moins de l'écart par rapport à une supposée habileté standard qu'à une capacité à gérer dans l'habileté la dimension d'automatisation du geste. En ce sens, en fonction de ce qui est attendu en termes de dialectique entre contrôle réflexif et mécanisation des gestes selon les phases de l'acquisition de l'aptitude technique, la maladresse prend des formes différentes. L'entrée par la maladresse permet donc de s'interroger sur le rôle de l'automatisation psychophysiologique dans la transmission et l'exercice de l'habileté technique.

Dans cette perspective on pourrait se demander de quelle manière l'idée de maladresse permet d'éclairer le concept de "marge de manœuvre" ? La maladresse est-elle le prix à payer pour la possibilité d'adaptation et de choix ? Elle serait en ce sens une "faute heureuse", le résultat de notre liberté d'action par rapport aux standards. A moins qu'elle ne soit au contraire le résultat d'un excès d'automatisation ? Par quels dispositifs socio-techniques les individus et les collectifs cherchent-ils à prévenir les maladresses : comment se sert-on d'appuis cognitifs et matériels, techniques ou sociaux, pour automatiser ou reprendre la main au bon niveau ? De quelle manière l'identification de la maladresse est-elle mobilisée pour diminuer le rôle des conditions d'activité sur la justesse des engagements corporels en masquant les effets de la fatigue, de l'usure ou de la maladie sous la stigmatisation de défaillances physiques ?

### **Maladresse et responsabilité(s)**

La question de la maladresse a une dimension profondément morale. La maladresse n'est en effet pas une erreur due à la complexité d'une tâche ni une faute due à un manquement intentionnel ; elle est une inattention ordinaire. Cela fait de son avènement un moment complexe d'imputation de la responsabilité. Pour celui qui commet la maladresse, celle-ci semble être indépendante de toute action volontaire. Elle surgit de son corps, de sa main comme si celle-ci devenait subitement autonome. Pour ceux qui imputent la maladresse, celle-ci ne renvoie pas seulement à la responsabilité pratique du maladroit. Elle révèle une charge morale de faiblesse et de mollesse d'esprit, voire un manque de « tact » et d'attention à l'autre, une incapacité à anticiper et apprécier les conséquences d'un geste.

La question est datée. Déjà Wallon l'avait affrontée dans un débat avec le philosophe des sciences Albert Spaier (1929) qui considérait qu'en cherchant les causes psychophysiologiques de la maladresse on justifiait les maladroits, alors que « sauf exception, ils sont responsables de leur défaut et y trouvent des avantages ». La question de la responsabilité de la maladresse révèle la difficulté à définir les limites de l'imputation d'un

geste en général. Le geste est-il dans la main, dans l'intention, dans l'interfaçage entre le corps et les instruments, dans le processus opératoire ?

L'idée de maladresse laisse ouverte la possibilité d'une imputation plus ou moins morale, technique, physique, psychique ou organisationnelle du geste. Elle semble en ce sens fonctionner comme une sorte de ressource discursive mobilisable selon les situations et les acteurs : à la fois pour charger un manquement véniel d'une valeur morale et pour déclasser une erreur de jugement en dysfonctionnement organique. On en verrait par exemple la mise en œuvre en droit avec les recours judiciaires face aux potentielles « fautes médicales ». La catégorie de maladresse y est utilisée de façon ambivalente. D'une part, elle peut servir à imputer une attitude fautive au personnel médical en dehors du cadre juridique de la « faute professionnelle » (laquelle doit être caractérisée techniquement). D'autre part, elle peut permettre de reconduire à « l'infraction involontaire » des attitudes relevant de gestes déplacés intentionnels comme dans le cas des agressions sexuelles (Marcos, 2003).

### **Maladresse et jugement**

La question de la responsabilité implique celle de l'évaluation et de l'appréciation de la maladresse et donc celle des savoirs de la maladresse ». Quels sont les signes de la maladresse ? Comment et pourquoi les repère-t-on ? Si, comme nous l'avons évoqué, psychologie et morale ont longtemps occupé la plus grande partie de cet espace, d'autres disciplines se sont intéressées à la recherche symptomatique de la maladresse. On peut classer ces savoirs en deux types.

D'une part, il y aurait ceux qui considèrent les liens de causalité entre des effets et un geste maladroit. C'est notamment le cas de l'archéologie et de la paléontologie qui comme dans le cas des silex cherchent dans les « objets ratés » les traces d'ordres sociaux liés aux apprentissages et à l'organisation technique des groupes humains (de Beaune, 2022). Dans ce groupe on trouverait également le droit qui a dû définir des critères pour saisir le lien de causalité entre des dommages, des imprudences, et des maladresses pour caractériser les « atteintes involontaires » (Sérieux, 2017). D'autre part, on pourrait repérer les savoirs qui enquêtent sur les causes de la maladresse. La diffusion des neurosciences a élargi le champ de l'identification des déterminants biologiques des maladresses récurrentes chez des catégories d'individus. Le débat s'en trouvait ouvert sur les rapports entre vécu du mouvement et activité neuronale dans la motricité humaine (Weismann-Arcache, 2010). Par ces approches, la maladresse fait son (grand) retour dans le cadre de la biologie criminelle qui revisite à nouveaux frais de vieilles lunes anthropologiques (Larrègue, 2020). Chercher les causes neurologiques et/ou génétiques de la maladresse permettrait en effet encore aujourd'hui d'expliquer biologiquement et de médicaliser des « tares » morales et sociales.

Enfin, les sciences sociales ont ces dernières années pointé le rôle des attentes implicites ou explicites des groupes sociaux quant à l'apparition des maladresses. La maladresse est ainsi apparue dans l'espace de la sociologie dans le cadre du récent engouement pour les auto-analyses des expériences des « transclasses » (Jacquet, 2014). Cela a permis de décrire le vécu des violences symboliques subies par celles et ceux qui ne maîtrisent pas les codes d'un certain groupe social (Detrez et Bastide, 2020). Dans ces discours la place des corps, des activités concrètes, des « faux pas », des gestuelles « ratées » ou « déplacées »

demeure souvent secondaire par rapport à la description d'une plus générale hiérarchie de dispositions culturelles. Or, l'idée de maladresse semble être un fil à tirer par lequel saisir le rôle des gestuelles dans les interactions qui « situent » chacun.e à la fois dans l'ordre des dispositions et dans celui des classements.

La place de l'expérience de la maladresse dans ces trajectoires transversales et émancipatrices permet d'ailleurs de réfléchir à son rôle en tant que ressource de critique des jugements et des évaluations normatives. Se sentir maladroit, voir ses gestes jugés comme « naturellement » inadaptés à un contexte pratique peut servir à faire éclater l'artificialité des critères d'appréciation de l'efficacité gestuelle. Ainsi il peut y avoir des moments où la maladresse est revendiquée et assumée tel un « style ». L'expérience de l'art naïf et celle plus générale de l'autodidactisme, affirmées comme pureté du geste, en sont des exemples connus (Saint-Jacques, 2003). La maladresse peut devenir une ressource créative pour tester des attitudes corporelles et gestuelles inédites, une occasion pour explorer les marges de l'incorporation des habitus. Endosser une forme de maladresse peut en effet se révéler comme une manière de s'octroyer la liberté de faire autrement avec son corps sans besoin d'assumer une résistance active et réfléchie aux normes admises, mais en incorporant pour ainsi dire les conditions de l'écart (de Tholozany, 2017).

En choisissant une voie d'accès par l'un ou plusieurs de ces axes de réflexion, les communications attendues pourront aborder des objets et des thématiques spécifiques à des domaines d'activités différents. Les communications veilleront à traiter de la dimension incorporée de la maladresse et de son rôle dans le déroulement concret des activités. Parmi les questions et domaines que les communications pourront aborder en plus de ceux évoqués dans les axes, on peut proposer (sans qu'il y ait là une volonté d'exhaustivité) :

- Les traitements médicaux et psycho-pédagogiques des défaillances de la coordination gestuelle ont donné naissance à l'univers des "DYS" (dyspraxie, dyspraxie verbale, dyslexie, dysphasie). Élaborations, prescriptions, réceptions, co-constructions des nosographies des troubles ou des handicaps dans ces domaines pourront faire l'objet d'ethnographies et d'analyses. L'analyse des réseaux entre associations de médecins, experts et patients dans la définition des marges de ces troubles entre maladresse "ordinaire" et "pathologique" pourra également être abordée. On pourra enfin réfléchir à la part de "naturalisation" (*versus* de "socialisation") que ces savoirs sur les malades de coordination construisent, et à l'évolution de ces savoirs et des controverses qui les ont accompagnés.
- Les sexualité(s), les attentes et les performances qu'elles suscitent sont susceptibles de révéler des gaucheries, dont les jugements conduiront peut-être vers la consultation médicale et/ou chez le sexologue. Elles seront perçues différemment selon le genre, la classe sociale, la religion, la culture en général. Ici aussi, il importe de se demander ce qui fait la maladresse, et ce qui prétend la corriger. Quels sont les acteurs, et comment imputent-ils à leur corps, ou au corps de l'autre les raisons des insatisfactions et des frustrations? Comment ces troubles sont-ils identifiés, nommés, par les protagonistes? Comment la culture médicale en général, et la culture spécifique de la sexologie y répondent-elles ?

- Cela permet de poser de façon plus générale la question de la dimension genrée de la maladresse. L'expérience des jugements de défaillance dans les relations intimes est révélatrice de l'ensemble des rapports genrés à l'efficacité gestuelle qui traversent nos sociétés. La maladresse dans l'espace domestique est différemment appréciée et jugée en fonction du genre. On peut se demander ce qu'il en est dans les différents espaces professionnels et d'activité. Les gestes mal adressés de femme et des hommes apparaissent différemment selon les contextes d'activité et la représentations genrée de ces espaces.
- Le développement des recherches sur les interactions Homme-Machine permet également d'aborder les questions ouvertes dans les axes évoqués. La sensation qu'un automatisme puisse être maladroit par son incapacité à s'adapter à la moindre variation dans son environnement, dont rend compte l'expérience ordinaire du robot-aspirateur coincé, révèle la complexité de notre rapport à la maladresse. Cette expérience du robot maladroit est aujourd'hui mobilisée par les concepteurs pour produire des automates avec des défaillances recherchées afin de provoquer des actions de la part des utilisateurs humains. Qu'est-ce que cela nous dit sur les effets empathiques et créatifs de la maladresse ? Comment les roboticiens et les designers intègrent-ils l'idée de maladresse, donc de réponse inadaptée à une situation, dans un processus de conception censé produire des automatismes programmés ?
- Enfin, dans le domaine des activités professionnelles et plus précisément des services rendus à la personne (soins, assistance, accompagnement, accueil), les compétences relationnelles sont l'objet d'investissements où se jouent et se rejouent en permanence les risques de désajustements, d'erreurs plus ou moins grandes, mais toujours susceptibles de fragiliser les interactions (voir les nombreux travaux sur les opérateurs des pompes funèbres, les aides-soignants ou encore les opérateurs de services d'accueil). Le travail des acteurs, individuellement ou en groupe, plus ou moins encadrés et soutenus par des protocoles, des standards, des règlements, consiste donc en partie à éviter les faux-pas, à s'ajuster à des situations, à déployer éventuellement des "échanges réparateurs" (Goffman, 1974) pour assurer la bonne conduite de l'interaction à caractère professionnel. C'est là que se niche le risque de la maladresse, des erreurs de jugement qui ne sont pas véritablement des fautes techniques ou des dérogations aux protocoles, mais qui peuvent mettre à mal la réussite de l'activité professionnelle. Des travaux prolongeant ces réflexions sur les compétences relationnelles à l'aune de la catégorie de maladresse seront donc particulièrement bienvenus.

Les domaines disciplinaires attendus incluent le droit, les sciences médicales, la robotique, le design, l'histoire de l'art, les sciences de l'éducation, l'histoire, la sociologie, l'ethnologie, la psychologie, la psychologie sociale, et les sciences humaines en général.

## **Bibliographie**

Berthelot Jean-Michel, Drulhe Marcel, Clément Serge, Forne Jose, M'Bodj Gora. Les sociologies et le corps. *Current Sociology*, 1985, 33 (2), pp.1-209.

de Beaune, Sophie A. « *Chapitre II. Gestes et postures du corps* », *Préhistoire intime. Vivre dans la peau des Homo sapiens*, sous la direction de de Beaune Sophie A. Gallimard, 2022, pp. 64-104.

Détrez, Christine, et Karine Bastide. *Nos mères. Huguette, Christiane et tant d'autres, une histoire de l'émancipation féminine*. La Découverte, 2020

Foucault, Michel, *Les anormaux: Cours au Collège de France (1974-1975)*, Gallimard/Seuil/EHESS, Paris, 1999

Goffman, Erving, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974

Jaquet, Chantal. *Les transclasses ou la non-reproduction*. Presses Universitaires de France, 2014

Jumel, Bernard. « La dyspraxie dans les classifications de référence », *Troubles des apprentissages. Approche intégrative*, sous la direction de Jumel Bernard. Dunod, 2015, pp. 227-238.

Larregue Julien, *Héréditaire. L'éternel retour des théories biologiques du crime*. Le Seuil, Paris, 2020

Marcos Aurore, « La maladresse, essai de qualification en droit d'une notion a-juridique », *RGDM*, n°9, 2003, p.83-96

Maury, Liliane. « La psychologie appliquée », , *Wallon. Autoportrait d'une époque*, sous la direction de Maury Liliane. Presses Universitaires de France, 1995, pp. 45-60.

Mauss Marcel, « *Les techniques du corps* », *Journal de Psychologie*, XXXII, n°, 3-4, 15 mars - 15 avril 1936.

Milicia, Maria Teresa. *Colères, maladresses et races maudites : la naissance de l'antiracisme dans l'Italie postunitaire* In : *La pensée de la race en Italie : Du romantisme au fascisme* [en ligne]. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2018

Saint-Jacques Camille, « La maladresse: la faute heureuse », In: *Autrement - Mutations*, 2003

Sériaux, Alain. « L'appréciation de la faute pénale d'imprudence en droit français contemporain », *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, vol. 2, no. 2, 2017, pp. 231-246.

Spaier Albert, « Remarques sur la Maladresse », *Revue Philosophique de la France Et de l'Etranger*, 107:82 - 91, 1929.

de Tholozany Pauline, *L'école de la maladresse. De J-J Rousseau à J-J Granville; XVIIIe-XIXe siècle*, Honoré Champion, 2017.

Wallon Henri, «La *maladresse* », *Journal de Psychologie*, *XXVe année*, 1928, n° 1, 61-78

Wallon Henri, « L'habileté manuelle », *Revue de la science du travail*, Vol. 1, n. 2, 1929, p. 220.

Weismann-Arcache Catherine, « La dyspraxie, un objet neuroscientifique pour la psychanalyse ? », *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, Volume 58, Issues 6–7, 2010, pp. 391-397,

### **Modalités de soumission :**

Le colloque se tiendra les 12 et 13 septembre 2024 à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Les propositions de communications ( 5000 signes maximum) sont attendues pour le **20 mai 2024**. Les auteur.ice.s veilleront à appuyer leur propos sur des données empiriques issues de leurs terrains, recherches, protocoles, brevets. Des contributions plus théoriques insérant le concept de la maladresse dans des considérations portant sur les corps et les activités sont également attendues.

Les propositions sont à adresser conjointement à Marco Saraceno et Valérie Souffron: [Marco.Saraceno@univ-paris1.fr](mailto:Marco.Saraceno@univ-paris1.fr) et [valerie.souffron@univ-paris1.fr](mailto:valerie.souffron@univ-paris1.fr)

Les propositions seront évaluées par les bureaux des RT 23 et 41, pour un retour aux auteur.ice.s le 27 mai.